



MUNICIPALITÉ DE CASSELMAN MUNICIPALITY

N° du rapport :	FIN-006-2023
N° du dossier :	
Sujet:	Avance de fonds au CRCVC
Date de la réunion:	28 mars 2023
Annexe(s):	A) Exemple de Billet à payer

RECOMMANDATION(S)

1. Que le Conseil de la Municipalité de Casselman accuse réception du rapport administratif FIN—006-2023;
2. Autorise le trésorier à faire une avance de fonds à la Corporation de la revitalisation du Centre-Ville de Casselman de \$ 75,000 sans intérêts et remboursable avant le 31 décembre 2023;

RECOMMANDATION(S)

1. That the Council of the Municipality of Casselman acknowledges reception of administrative report FIN—006-2023;
2. Authorizes the treasurer to make a cash advance to the Corporation of the Casselman Downtown revitalization of \$ 75,000 without interest and refundable before December 31, 2023.

CONTEXTE

En avril 2022, la Corporation de la revitalisation du Centre-Ville de Casselman (C.R.C.V.C.) a obtenu une subvention de la part de FedDev, une agence du gouvernement fédéral, pour construire des toilettes publiques dans l'aire de conservation High Falls. Le projet est un partenariat entre la Conservation de la Nation Sud (CNS) et le C.R.C.V.C.; la CNS étant responsable de la réalisation du projet et le C.R.C.V.C. étant un partenaire financier. La construction des toilettes publiques n'a pu avoir lieu à l'été 2022 comme prévu en raison d'un manque de main d'œuvre suivant la publication d'appels d'offres par la CNS. L'entente de financement entre FedDev et la C.R.C.V.C. prévoyait la fin du projet et toutes les réclamations soumises au 31 décembre 2022. Le manque de main d'œuvre a engendré des retards dans la réalisation du projet ce qui fait que le C.R.C.V.C. a dû demander une prolongation du financement à FedDev. FedDev a accepté la prolongation du projet au 30 juin 2023 sous la condition que le C.R.C.V.C. puisse réclamer une grande partie de la subvention de 75 000\$ accordée par FedDev avant le 31 mars, qui correspond à la fin de l'année fiscale du gouvernement fédéral. La CNS étant le partenaire responsable de la réalisation du projet, celle-ci a émis une facture de 75 000\$ au C.R.C.V.C. pour payer sa contribution dans le projet et pour que le C.R.C.V.C. puisse remplir la condition de prolongation de l'entente de financement de FedDev sans risquer de perdre le financement. Le défi est que FedDev exige des preuves de paiement pour accorder la réclamation ce que le C.R.C.V.C. n'avait pas prévu. Le C.R.C.V.C. ne dispose pas des liquidités nécessaires pour faire le paiement de 75 000\$ et c'est ainsi que le Conseil d'administration fait la demande à la municipalité d'avancer les fonds pour payer sa contribution à la CNS en attendant que ceux-ci soient remboursés par le gouvernement fédéral.

ANALYSE

L'impact sur la municipalité sera mineur, considérant que la municipalité n'a présentement aucun problème de liquidité, et que fournir les fonds au C.R.C.V.C. n'aura pas d'impact sur les activités courantes de la municipalité. De plus, le C.R.C.V.C. est une dépendance de la municipalité. Il est normal que la municipalité doive parfois les appuyer financièrement dans leurs démarches. Le projet financé est un projet qui améliora la qualité de vie des citoyens de Casselman. Comme l'avance de fonds sera remboursée avant le 31 décembre 2023, ce transfert de fonds n'aura aucun impact sur le budget de la municipalité.

Un billet à payer sera signé entre la municipalité et le C.R.C.V.C. pour confirmer les termes et les conditions du remboursement. Un exemple a été mis en annexe du présent rapport.

IMPLICATIONS FINANCIÈRES ET IMPACT SUR LES EFFECTIFS

Cet item est inclus dans le budget courant approuvé : Oui Non S/O

Cet item est à l'intérieur du montant budgété: Oui Non S/O

Montant total budgété en 2022 - \$

Montant du des dépenses en 2022 - \$

ALTERNATIVE

- Le conseil municipal pourrait refuser la recommandation de l'administration.

Préparé par :



Simon Thibeault

Trésorier

Révisé et approuvé pour la considération du Conseil par :



Yves Morissette

Directeur général